

## RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Pour la période terminée le 31 décembre 2018

Fonds de court terme et de revenu

### Fonds de revenu BNI

#### Notes sur les énoncés prospectifs

Le présent rapport peut contenir des énoncés prospectifs portant sur le fonds, son rendement dans l'avenir, ses stratégies ou perspectives ou sur des circonstances ou événements futurs. Ces énoncés prospectifs comprennent, entre autres, des énoncés à l'égard de nos croyances, plans, attentes, estimations et intentions. L'utilisation des termes « prévoir », « compter », « anticiper », « estimer », « supposer », « croire », et « s'attendre » et autres termes et expressions similaires désignent des déclarations prospectives.

De par leur nature, les énoncés prospectifs supposent que nous élaborions des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Par conséquent, il existe un risque que les projections expresses ou implicites contenues dans ces énoncés prospectifs ne se réalisent pas ou qu'elles se révèlent inexactes dans l'avenir. Divers facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, les conditions ou les événements futurs varient sensiblement par rapport aux objectifs, aux attentes, aux estimations ou aux intentions figurant dans les énoncés prospectifs. Ces écarts peuvent être causés notamment par des facteurs tels que les changements dans la conjoncture économique et financière canadienne et mondiale (en particulier les taux d'intérêt, les taux de change et les cours des autres instruments financiers), les tendances du marché, les nouvelles dispositions réglementaires, la concurrence, les changements technologiques et l'incidence éventuelle de conflits et autres événements internationaux.

La liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, les investisseurs et les autres personnes qui se fondent sur les énoncés prospectifs devraient soigneusement considérer les facteurs mentionnés ci-dessus ainsi que d'autres facteurs. Le lecteur ne devrait pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs et devrait être conscient que nous n'avons pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres circonstances, à moins que la législation applicable prévoie une telle obligation.

---

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels complets du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir les états financiers annuels du fonds gratuitement, sur demande, en appelant au 514 871-2082 ou au 1 888 270-3941, en nous écrivant à Service-conseil Banque Nationale Investissements, 500, Place D'Armes, 12e étage, Montréal, Québec, H2Y 2W3, en consultant notre site web ([www.bnc.ca/rapports\\_financiers](http://www.bnc.ca/rapports_financiers)), en consultant le site web de SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)) ou en communiquant avec votre conseiller. Vous pouvez également obtenir de cette façon les politiques et les procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le fonds.

## Analyse du rendement par la direction

### Objectif et stratégies de placement

L'objectif de placement du Fonds de revenu BNI consiste à dégager un rendement raisonnablement élevé (supérieur à celui des certificats de placement garanti de cinq ans) et un revenu en effectuant des placements surtout dans des titres à revenu fixe. Il investit principalement dans des obligations des gouvernements (fédéral et provinciaux) du Canada et des obligations de bonne qualité de sociétés.

Le gestionnaire de portefeuille analyse les conditions économiques et leurs répercussions sur les taux d'intérêt dans son choix de titres. Selon qu'il prévoit que les taux d'intérêt augmenteront ou diminueront, il favorise des échéances plus courtes ou plus longues.

### Risques

Le risque global d'un investissement dans le fonds reste tel qu'il est décrit dans le prospectus simplifié ou les modifications de celui-ci, et dans l'aperçu du fonds.

### Résultats d'exploitation

Pour la période de douze mois terminée le 31 décembre 2018, le Fonds de revenu BNI a produit un rendement de 0,60 % comparativement à 1,41 % pour l'indice de référence du fonds, soit l'indice obligataire universel FTSE Canada (CAD). Contrairement à l'indice de référence, le rendement du fonds est établi après déduction des frais et des dépenses.

La valeur liquidative du fonds a baissé de 13,96 % au cours de la période, de 126,62 millions de dollars au 31 décembre 2017 à 108,94 millions de dollars au 31 décembre 2018.

Cette baisse résulte principalement de rachats de parts des investisseurs du fonds.

Les marchés obligataires ont évolué dans des directions divergentes pendant la période, en raison de forces conflictuelles en jeu, comme le regain de l'inflation, les craintes entourant la guerre commerciale provoquée par le président américain et certains enjeux politiques, notamment en Europe.

Dans ce contexte, les marchés financiers à l'échelle mondiale ont terminé l'année 2018, sur une note plutôt morose et la confiance des investisseurs est demeurée fragile. À cet effet, les craintes d'un ralentissement de l'économie mondiale et les perspectives d'une paralysie prolongée de l'administration américaine ont tempéré l'optimisme qui semblait émaner des négociations commerciales entre les États-Unis et la Chine. Tranchant nettement avec le calme et la bonne tenue des marchés en 2017, la volatilité est réapparue en 2018 sous l'effet d'une myriade d'événements économiques et géopolitiques qui ont atténué l'intérêt pour les titres considérés comme plus risqués — presque toutes les catégories d'actifs terminant l'année en territoire négatif, à l'exception des obligations gouvernementales notamment. À ce sujet, un revirement important a été observé sur le marché obligataire au dernier trimestre alors qu'une chute des taux a annulé une partie de la hausse enregistrée depuis le début de l'année. Le niveau d'aversion pour le risque ayant augmenté à la fin de l'année, les marchés boursiers ont par le fait même reculé fortement et les écarts de crédit des obligations de sociétés se sont élargis.

Au cours de la période, la Réserve fédérale américaine (la « Fed ») a maintenu la normalisation de sa politique monétaire, appliquant au total quatre hausses de taux d'intérêt alors que la Banque du Canada (« BcC ») est intervenue à trois reprises face à une augmentation de l'activité économique et une montée des pressions inflationnistes. Ces circonstances ont exercé une certaine pression sur les taux à court terme qui ont augmenté pendant la période alors que ceux à moyen terme et à long terme ont chuté légèrement, en raison du mouvement à la baisse des deux derniers mois, ce qui s'est traduit par un aplatissement de la courbe des taux.

Malgré la volatilité élevée des marchés, l'indice obligataire universel FTSE Canada est parvenu à générer des gains en 2018, les titres à court et à moyen terme (1,91 %) devançant ceux à plus long terme (0,31 %). Les obligations fédérales ont pour leur part devancé les obligations de sociétés, provinciales et municipales. Parmi les obligations de sociétés, les secteurs des actifs titrisés, de l'immobilier et des services financiers se sont démarqués tout comme les émetteurs cotés AAA/AA. Inversement, les secteurs de l'énergie, de l'infrastructure et des services des communications ont été à la traîne, ainsi que les émetteurs cotés A.

Dans cet environnement mouvementé, le positionnement de la durée globale du fonds au cours de l'année a ajouté de la valeur comme la sélection des titres parmi les obligations fédérales, provinciales et de sociétés. En ce qui concerne les obligations de sociétés, la surpondération des secteurs des services financiers, de l'immobilier et des actifs titrisés a aussi généré un apport positif puisque ces secteurs se sont démarqués en 2018. La sélection des titres dans les secteurs de l'énergie et de l'infrastructure a aussi aidé. Inversement, la sous-pondération des obligations fédérales a pénalisé le rendement, particulièrement au quatrième trimestre. La sélection des titres parmi les obligations provinciales et dans les secteurs des communications et des produits industriels, parmi les obligations de sociétés, a également nui.

### Événements récents

Les marchés financiers ont fortement réévalué les probabilités de nouvelles hausses des taux directeurs aux États-Unis et au Canada. À cet effet, les marchés accordent maintenant une plus grande probabilité à une baisse potentielle de taux de la Fed qu'à une hausse. Cette perte de confiance des investisseurs ne passera pas inaperçue aux yeux des autorités monétaires et, dans ce contexte, le gestionnaire de portefeuille a lui aussi réduit ses perspectives de hausse des taux d'intérêt au premier semestre de 2019.

Les indicateurs sur la conjoncture économique mondiale ont fléchi récemment. La croissance chinoise semble avoir été affligée par les barrières commerciales restrictives alors que les secteurs sensibles aux fluctuations des taux d'intérêt aux États-Unis et au Canada ont ralenti. L'incidence positive des réductions d'impôt de l'an dernier aux États-Unis s'est également atténuée. Dans ce contexte, le gestionnaire de portefeuille n'anticipe pas de récession à moins d'un changement de politique. Il est néanmoins d'avis que les marchés demeureront préoccupés par l'imposition de nouveaux droits de douane à la Chine et la résolution du Brexit au cours du premier trimestre 2019. Le gestionnaire de portefeuille croit qu'une croissance plus lente modérera les attentes inflationnistes, il préconise donc la prudence et ses prochaines décisions seront tributaires de l'évolution des taux d'intérêt et des données publiées.

Au cours des prochains mois, il suivra de près la croissance économique au Canada et dans le monde ainsi que la politique monétaire adoptée par les banques centrales (en particulier par la BcC), car cela pourrait avoir une incidence majeure sur l'évolution des taux obligataires au cours des prochains mois. Il continuera aussi de surveiller l'évolution de l'inflation, qui peut avoir un effet important sur les taux à plus long terme.

À cet effet, bien que la BcC ait augmenté son taux directeur trois fois au cours de l'année, le gestionnaire de portefeuille s'attend à ce que la Banque prenne une pause jusqu'au deuxième semestre de 2019, considérant les incertitudes entourant l'économie mondiale et les prix du pétrole. Il faudra éventuellement quatre à cinq mois avant que la BcC ait une meilleure idée de la tendance sous-jacente de l'économie.

Il s'attend également à ce que la pente de la courbe des taux s'accroisse au cours de l'année. Un changement modeste pourrait se produire à l'extrémité rapprochée de la courbe, mais un regain des attentes inflationnistes pourrait exercer une pression à la hausse sur les taux à long terme — étant donné les perspectives de croissance mondiale dynamiques et le resserrement des marchés du travail. Dans ce contexte, il croit que les taux d'intérêt pourraient augmenter dans un environnement de croissance robuste et supérieure à la tendance mondiale, de remontée des tensions inflationnistes et de normalisation coordonnée des politiques monétaires. Dans un tel environnement, il maintiendra donc une durée plus courte que celle de l'indice de référence en prévision d'une hausse des taux au premier trimestre de 2019.

Au cours de l'année écoulée, le gestionnaire de portefeuille a augmenté l'exposition du fonds aux obligations fédérales et municipales tout en réduisant celle des obligations provinciales et de sociétés. Le fonds demeure surpondéré dans les secteurs des services financiers et de l'immobilier, parmi les obligations de sociétés alors qu'il est sous-pondéré dans les obligations fédérales et provinciales.

## Opérations entre apparentés

Les rôles et responsabilités de la Banque Nationale du Canada (la « Banque ») et de ses filiales en ce qui concerne le fonds se résument comme suit :

### Fiduciaire, dépositaire et registraire

Société de fiducie Natcan (« SFN »), une filiale directe et indirecte à part entière de la Banque, est le fiduciaire du fonds. À ce titre, elle est propriétaire en droit des placements du fonds.

SFN agit à titre d'agent chargé de la tenue des registres des titres du fonds et des noms des porteurs de titres. SFN agit également à titre de dépositaire pour le fonds. Les frais découlant des services exécutés par SFN à titre de dépositaire sont fonction de la tarification usuelle en vigueur de SFN.

### Mandataire chargé des prêts de titres

SFN agit à titre de mandataire d'opérations pour le compte du fonds dans l'administration des opérations de prêts de titres conclues par le fonds. SFN est membre du même groupe que le gestionnaire.

### Gestionnaire du fonds

Le fonds est géré par Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »), laquelle est une filiale à part entière de la Banque. Ainsi, BNI fournit ou s'assure que soient fournis tous les services généraux administratifs et de gestion requis par le fonds dans ses opérations courantes, incluant notamment les conseils en placement, l'établissement de contrats de courtage relatifs à l'achat et à la vente du portefeuille de placement, la tenue des livres et registres et autres services administratifs requis par le fonds.

Les charges opérationnelles du fonds ne comprennent que les frais et débours directement reliés aux mouvements de portefeuille du fonds, les taxes et impôts qui sont exigibles du fonds ou auxquels il peut être assujéti, ainsi que les coûts d'emprunt, le cas échéant. Le gestionnaire assume tous les autres frais du fonds engagés aux fins d'administration du fonds, incluant la rémunération du fiduciaire, les frais reliés à la tenue de registres, les frais de garde, les frais juridiques, les frais d'audit, les frais associés aux services fournis aux épargnants et le coût de production des rapports et des prospectus.

Tel qu'il est décrit sous la rubrique *Frais de gestion*, le fonds paie des frais de gestion annuels à BNI en contrepartie de ses services.

## Distribution et rémunération des courtiers

BNI agit à titre de placeur principal pour le fonds. À ce titre, BNI achète, vend et fait l'échange de titres par l'entremise des succursales de la Banque et du Service-conseil investissements Banque Nationale dans les provinces et territoires du Canada et par l'intermédiaire de représentants externes inscrits. Les titres du fonds sont également offerts par Courtage direct Banque Nationale (une division de Financière Banque Nationale inc., une filiale indirecte à part entière de la Banque), CABN Placements (une division de BNI), Financière Banque Nationale inc. et autres sociétés affiliées. Les courtiers peuvent recevoir, selon la série distribuée, une commission mensuelle représentant un pourcentage de la valeur quotidienne moyenne des titres détenus par leurs clients.

## Approbations et recommandations du comité d'examen indépendant

Le fonds s'est appuyé sur les instructions permanentes de son Comité d'examen indépendant, en regard d'une ou plusieurs des opérations entre apparentés suivantes :

- l'achat ou la détention de titres d'un émetteur apparenté, notamment ceux de la Banque Nationale du Canada;
- l'investissement dans les titres d'un émetteur lorsqu'une entité apparentée au gestionnaire agit à titre de preneur ferme à l'occasion du placement ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la fin du placement;
- l'achat ou la vente de titres à un autre fonds d'investissement géré par le gestionnaire ou une société du même groupe;
- l'achat ou la vente, auprès de courtiers apparentés qui sont des courtiers principaux sur le marché des titres de créance canadiens, de titres de créance sur le marché secondaire (conformément à une dispense obtenue des Autorités canadiennes en valeurs mobilières);
- la conclusion des transactions sur devises étrangères (incluant des transactions au comptant, appelées « spot transactions », et des transactions à terme) avec la Banque Nationale du Canada.

Le gestionnaire a mis en oeuvre des politiques et des procédures afin de s'assurer que les conditions applicables à chacune des opérations mentionnées ci-dessus soient remplies. Les instructions permanentes applicables exigent que ces opérations soient réalisées conformément aux politiques de BNI. Ces dernières prévoient notamment que les décisions de placement liées à ces opérations entre apparentés doivent être prises libres de toute influence d'une entité apparentée à BNI et sans tenir compte d'aucune considération se rapportant à une entité apparentée à BNI. De plus, les décisions de placement doivent correspondre à l'appréciation commerciale du gestionnaire de portefeuille, sans influence de considérations autres que l'intérêt du fonds, et doivent aboutir à un résultat équitable et raisonnable pour le fonds.

## Service fiduciaire des régimes enregistrés

SFN reçoit un montant fixe par compte enregistré pour les services fournis à titre de fiduciaire des régimes enregistrés.

## Services administratifs et opérationnels

Certains services au fonds ont été délégués par le gestionnaire du fonds, BNI, à Trust Banque Nationale inc. (« TBN »), une filiale en propriété exclusive indirecte de la Banque. Ceci comprend les services de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais engagés pour ces services sont payés à TBN par le gestionnaire du fonds.

## Frais de gestion

Le fonds verse des frais de gestion annuels au gestionnaire du fonds en contrepartie de ses services de gestion. Ces frais sont calculés selon un pourcentage de la valeur liquidative quotidienne du fonds avant les taxes applicables et sont versés mensuellement. Une partie des frais de gestion payés par le fonds couvre les commissions de suivi annuelles maximales et de vente versées aux courtiers. Le reste des frais de gestion couvre principalement les services de gestion de placement et d'administration générale. La ventilation des services fournis en contrepartie des frais de gestion, exprimée en pourcentage approximatif des frais de gestion, se présente comme suit :

Série	Frais de gestion	Distribution	Autres <sup>1</sup>
Série Investisseurs	1,00 %	50,00 %	50,00 %

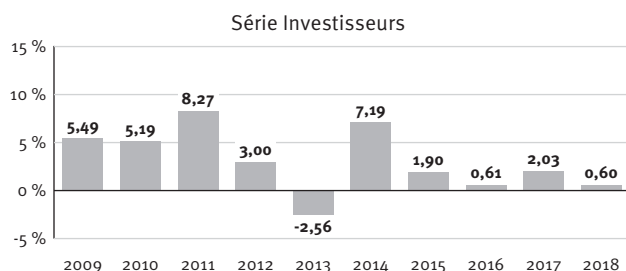
<sup>(1)</sup> Comprend tous les frais liés aux services de gestion, de conseils en placement et d'administration générale ainsi que les services rapportant un bénéfice.

## Rendements passés

Les rendements passés de la série du fonds sont présentés dans le graphique ci-dessous et calculés au 31 décembre de chaque année. Ils supposent que les distributions de la série au cours des périodes présentées ont été réinvesties en totalité dans des titres additionnels et ne tiennent pas compte des frais de vente, des frais de rachat, des distributions ni des frais facultatifs qui auraient pour effet de réduire les rendements. Le rendement passé d'une série d'un fonds n'est pas nécessairement indicatif de son rendement dans l'avenir.

## Rendements annuels

Ce graphique à bandes présente le rendement de la série du fonds pour chacun des exercices présentés et fait ressortir la variation des rendements des séries, d'un exercice à l'autre. Il indique, sous forme de pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse, le 31 décembre ou le 30 juin, le cas échéant, d'un placement effectué le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année ou à partir de la date à laquelle une série a été créée.



## Rendement composé annuel

Le tableau présente le rendement annuel composé du fonds pour chaque série qui existe depuis plus d'un an et pour chaque période indiquée terminée le 31 décembre 2018, par rapport au rendement de l'indice de référence suivant :

- Indice obligataire universel FTSE Canada (CAD)

### Fonds de revenu BNI

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis sa création
Série Investisseurs <sup>1</sup>	0,60 %	1,08 %	2,44 %	3,12 %	–
Indice de référence	1,41 %	1,86 %	3,54 %	4,16 %	–

<sup>1</sup>Début des opérations : 19 février 1970

La rubrique *Résultats d'exploitation* contient une discussion du rendement du fonds comparé à celui du ou des indices de référence.

## Description de l'indice

L'**Indice obligataire universel FTSE Canada** est composé de plus de 900 obligations ayant une durée à l'échéance de plus de un an et reproduit le rendement du marché obligataire canadien.

## Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état des données financières clés concernant le fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les périodes comptables indiquées.

### Série Investisseurs

Actif net par part<sup>(1)</sup>

Début des opérations : 19 février 1970

Période comptable terminée	2018 31 décembre	2017 31 décembre	2016 31 décembre	2015 31 décembre	2014 31 décembre
<b>Actif net au début de la période comptable indiquée (\$)</b> <sup>(4)</sup>	8,62	8,65	8,77	8,78	8,37
<b>Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)</b>					
Total des revenus	0,27	0,26	0,27	0,28	0,28
Total des charges	(0,09)	(0,10)	(0,10)	(0,10)	(0,10)
Gains (pertes) réalisé(e)s	(0,06)	0,10	0,03	0,10	0,09
Gains (pertes) non réalisé(e)s	(0,08)	(0,08)	(0,13)	(0,10)	0,34
<b>Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$)</b> <sup>(2)</sup>	0,04	0,18	0,07	0,18	0,61
<b>Distributions (\$)</b>					
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	0,17	0,16	0,18	0,18	0,19
des dividendes	—	—	—	—	—
des gains en capital	—	0,04	—	—	—
remboursement de capital	—	—	—	—	—
<b>Distributions annuelles totales (\$)</b> <sup>(3)</sup>	0,17	0,20	0,18	0,18	0,19
<b>Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$)</b> <sup>(4)</sup>	8,50	8,62	8,65	8,77	8,78

Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2018 31 décembre	2017 31 décembre	2016 31 décembre	2015 31 décembre	2014 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) <sup>(5)</sup>	108 940	126 617	146 559	162 043	176 159
Nombre de parts en circulation <sup>(5)</sup>	12 810 482	14 687 899	16 937 290	18 467 594	20 068 721
Ratio des frais de gestion (%) <sup>(6)</sup>	1,11	1,11	1,11	1,11	1,12
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	1,12	1,12	1,30	1,30	1,22
Ratio des frais d'opérations (%) <sup>(7)</sup>	—	—	—	—	—
Taux de rotation du portefeuille (%) <sup>(8)</sup>	94,44	172,86	350,92	225,25	246,23
Valeur liquidative par part (\$)	8,50	8,62	8,65	8,77	8,78

<sup>(1)</sup> Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités. L'actif net par part présenté dans les états financiers pourrait différer de la valeur liquidative calculée aux fins d'établissement du prix des parts. Ces écarts sont expliqués dans les notes afférentes aux états financiers.

<sup>(2)</sup> L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen de parts en circulation au cours de la période comptable.

<sup>(3)</sup> Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

<sup>(4)</sup> L'actif net est calculé conformément aux IFRS.

<sup>(5)</sup> Données au dernier jour de la période comptable indiquée.

<sup>(6)</sup> Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges, incluant les taxes de vente, de la période comptable indiquée (à l'exclusion des frais de courtage, des autres coûts d'opérations de portefeuille et des retenues d'impôts sur les revenus de dividendes) et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable.

<sup>(7)</sup> Le ratio des frais d'opérations représente le total des frais de courtage et des autres frais d'opérations de portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable. Le ratio des frais d'opérations inclut si nécessaire des frais d'opérations provenant des titres de fonds sous-jacents, tel que décrit à l'article 15.2 du Règlement 81-106. L'effort nécessaire au calcul d'une quote-part moyenne quotidienne des frais d'opérations étant très important, une quote-part moyenne mensuelle a été utilisée pour les périodes comptables antérieures à 2016.

<sup>(8)</sup> Le taux de rotation du portefeuille du fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période comptable. Plus le taux de rotation au cours d'une période comptable est élevé, plus les frais d'opérations payables par le fonds sont élevés au cours d'une période comptable, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période comptable. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

## Aperçu du portefeuille

Au 31 décembre 2018

### Les principaux titres

	% de la valeur liquidative
Gouvernement du Canada, 2,75 %, échéant le 1 <sup>er</sup> juin 2022	4,9
Province de l'Ontario, 2,60 %, échéant le 2 juin 2027	3,6
Province de l'Ontario, 5,60 %, échéant le 2 juin 2035	2,6
Province de l'Ontario, 4,70 %, échéant le 2 juin 2037	2,1
Province de Québec, 5,00 %, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2038	2,1
Fiducie du Canada pour l'habitation, Taux variable, échéant le 15 mars 2019	1,9
Cadillac Fairview, 4,31 %, échéant le 25 janvier 2021	1,7
Gouvernement du Canada, 2,75 %, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2048	1,7
Fiducie du Canada pour l'habitation, 1,75 %, échéant le 15 juin 2022	1,6
Province de l'Ontario, 2,40 %, échéant le 2 juin 2026	1,4
Province de l'Ontario, 2,90 %, échéant le 2 juin 2028	1,3
Province de Québec, 4,25 %, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2043	1,3
Royal Office LP Finance, 5,21 %, échéant le 12 novembre 2032	1,3
Gouvernement du Canada, 2,00 %, échéant le 1 <sup>er</sup> juin 2028	1,2
Province de l'Ontario, 4,65 %, échéant le 2 juin 2041	1,2
Fiducie du Canada pour l'habitation, 2,35 %, échéant le 15 juin 2027	1,1
Province de l'Ontario, 2,80 %, échéant le 2 juin 2048	1,1
Banque Royale du Canada, Taux variable, échéant le 6 décembre 2019	1,0
Fiducie du Canada pour l'habitation, 2,35 %, échéant le 15 septembre 2023	1,0
Banque de Montréal, 1,61 %, échéant le 28 octobre 2021	0,9
Banque Royale du Canada, Taux variable, échéant le 24 juin 2020	0,9
Capital City Link GP, 4,39 %, échéant le 31 mars 2046	0,9
Gouvernement du Canada, 5,00 %, échéant le 1 <sup>er</sup> juin 2037	0,9
Province de l'Ontario, 2,90 %, échéant le 2 décembre 2046	0,9
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	0,6
	39,2

Total de la valeur liquidative ..... 108 940 287 \$

### Répartition par actif

	% de la valeur liquidative
Obligations corporatives canadiennes	34,6
Obligations provinciales	30,4
Obligations fédérales	20,5
Obligations municipales	9,6
Obligations américaines	2,4
Titres adossés à des actifs	1,0
Titres adossés à des créances hypothécaires	0,9
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	0,6

Le tableau ci-dessus présente les 25 principaux titres du fonds. Dans le cas d'un fonds comportant moins de 25 titres, tous les titres sont indiqués. L'aperçu du portefeuille peut varier en raison des opérations effectuées par le fonds. Une mise à jour trimestrielle est disponible. Veuillez consulter notre site Web au [www.bnc.ca/rapports\\_financiers](http://www.bnc.ca/rapports_financiers).